

université
Paris | Ouest
Nanterre La Défense

Bibliothèques



**RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE COMMUN DE
LA DOCUMENTATION**

ANNEE 2009

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
I. LES MOYENS	2
A. LE BUDGET	2
1. Recettes	2
2. Dépenses	4
a) Le personnel	5
b) La documentation	5
c) Les dépenses de conservation.....	6
d) Informatique.....	6
e) Equipement des espaces publics, des bureaux et des magasins.....	6
f) Gestion.....	6
g) Maintenance et travaux du bâtiment	7
B. LES RESSOURCES HUMAINES	7
1. Les effectifs.....	7
Les promotions au tableau d'avancement.....	8
Les réussites au concours.....	8
2. Les personnels rémunérés sur le budget de l'établissement	8
3. Bilan social	10
4. La formation continue.....	13
a) Formations externes	13
b) Formations internes (hors formation accueil).....	13
c) Coût	14
C. L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE.....	14
1. Renouvellement du matériel informatique et mise à jour logicielle	15
2. Les demandes d'intervention.....	15
D. LES LOCAUX	16
II. LE FONDS DOCUMENTAIRE DU SCD	17
A. L'ETAT DES COLLECTIONS DU SCD AU 31 DECEMBRE 2009	17
B. ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS DE MONOGRAPHIES EN 2009	18
C. LES PERIODIQUES PAPIER.....	19
D. LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE	20
1. L'offre électronique	20
a) Les titres acquis sans abonnement	21
b) L'accès distant.....	21
c) Les titres négociés par le consortium Couperin.....	21
2. Les nouvelles acquisitions 2009.....	21
a) Les coûts de l'offre électronique	22
b) Répartition thématique des coûts en 2008 et 2009	22

E. LES THESES	23
F. LE CATALOGUE DU CAMPUS	23
G. Quelques ratios des dépenses documentaires.....	25
III. LES ACTIVITES ET LES SERVICES	27
A. LA FREQUENTATION	27
B. LA FORMATION DOCUMENTAIRE DES ETUDIANTS	28
C. LES PRETS A DOMICILE.....	29
D. LA COMMUNICATION SUR PLACE DES DOCUMENTS DES MAGASINS .	30
E. LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES	30
F. LA CONSULTATION DES BASES DE DONNEES	31
G. L'ANIMATION CULTURELLE.....	31
1. Expositions – Hall de la BU.....	31
2. Projections	31
3. Rencontres – salle de la vidéothèque.....	31
4. Dossiers documentaires.....	31
5. Evènement extérieur	31
CONCLUSION : projets et perspectives 2010	32
ANNEXE.....	34

INTRODUCTION

L'année 2009 coïncide avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat quadriennal de l'Université et représente, à ce titre, une année décisive en termes d'orientations et de priorités. Les axes stratégiques de la politique contractuelle documentaire de l'Université, à savoir l'amélioration des services aux usagers, la rénovation des espaces, le développement cohérent et concerté des ressources documentaires du campus ainsi que la recherche d'une plus grande intégration des bibliothèques des UFR, ont été définis comme devant être placés au centre de l'action du SCD.

Pour certains axes, les progrès sont notoires : réaménagement complet de la salle d'économie pour tenir compte de la nécessité d'offrir aux étudiants des espaces de travail en groupe, extension du libre accès aux collections pour les périodiques des 3 dernières années, organisation de journées d'accueil pour les enseignants en vue de faire connaître les services proposés par la bibliothèque universitaire. De même, en matière de politique documentaire, l'offre documentaire électronique, accessible à distance via un portail, peut légitimement être considérée comme un axe de progrès d'autant plus intéressant qu'il résulte d'un travail de mutualisation des ressources entre le SCD et la BDIC.

Dans d'autres domaines, les progrès sont plus timides. C'est le cas notamment en matière de rénovation des locaux ou d'intégration de nouvelles BUFR même si les modalités de coopération ont été renforcées. Quant aux indicateurs concernant le nombre de lecteurs actifs ou d'étudiants ayant bénéficié d'une initiation à la recherche documentaire, il nous informe d'emblée que nous nous devons, avec l'aide du corps enseignant, toucher un pourcentage plus important d'étudiants pour contribuer plus activement à leur formation et à leur réussite à l'Université.

En termes de gestion d'équipe, la consolidation des effets de l'organisation mise en place en 2008, traduite dans un organigramme prévoyant des départements thématiques et des départements transversaux, a permis d'aboutir à une meilleure circulation de l'information, à faciliter le travail transversal en améliorant les performances du SCD dans le but de faire progresser la qualité du service rendu aux usagers.

S'il m'appartient de présenter le rapport d'activité 2009 en tant que directrice du Service commun de la documentation de l'Université depuis le 1^{er} janvier 2010, il convient de noter que ce bilan est le reflet des activités de l'ensemble des personnes en poste au sein du SCD au cours de cette année. A ce titre, que chaque membre du personnel en soit remercié. Il en va de même pour les chefs de départements et de service qui ont apporté leurs contributions à la bonne marche de l'établissement ainsi qu'à la rédaction de ce rapport. Au cours du second semestre 2009, Martine BIGOT, directrice adjointe, a assuré, dans des conditions difficiles, l'intérim de la direction pendant plusieurs mois et permis à la bibliothèque de fonctionner normalement. Qu'elle soit remerciée pour son travail, son efficacité et sa disponibilité.

Evelyne DIECKHOFF,

Directrice du SCD de Paris Ouest
Nanterre la Défense depuis le 1^{er} janvier 2010

I. LES MOYENS

A. LE BUDGET

1. Recettes

Les recettes perçues au titre de l'exercice 2009 se sont élevées à **1 943 364 €** soit un budget supérieur de 2,6 % à celui de l'année précédente.

La dotation globale de fonctionnement (subventions ministérielles) s'élève à 1 178 191 € et représente 60 % des recettes. Grâce à une dotation complémentaire de 127 000 €, plusieurs projets ont pu être menés à leur terme :

- La restructuration de la salle d'économie avec la mise en œuvre d'une nouvelle signalétique et l'installation de deux carrels destinés au travail par petits groupes d'étudiants ;
- Le réaménagement de la salle des périodiques ;
- L'achat d'un automate de prêt.

Plusieurs dotations complémentaires se sont ajoutées à la subvention du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- 49 482 € correspondant au remboursement à hauteur de 70 % de la rémunération de moniteurs étudiants par la région Ile-de-France. Cette expérimentation sur 2 ans (2008-2009) est destinée à élargir les heures d'ouverture des bibliothèques de Campus et à en améliorer l'accueil grâce au recrutement de moniteurs étudiants. La subvention au titre de 2008 s'est élevée à 25 220 € (3 300 heures de vacation) et celle de 2009 à 31 545 € correspondant à un total de 4 129 heures de vacation.
- 19 841 € versés par le CNASEA au titre de la contribution de l'Etat pour l'emploi de 2 agents ayant bénéficié d'un contrat aidé.
- 2 930 € du Centre national du Livre.

Les versements ou reversements en provenance de l'Université ont représenté 31 % des recettes : droits de bibliothèque, participation des UFR au fonctionnement des bibliothèques intégrées et au coût de la documentation électronique, subvention consentie par les services centraux pour la maintenance courante des locaux hors infrastructures. Il est à noter que le SCD n'a pas eu de compensation boursière en 2009 dans son budget prévisionnel.

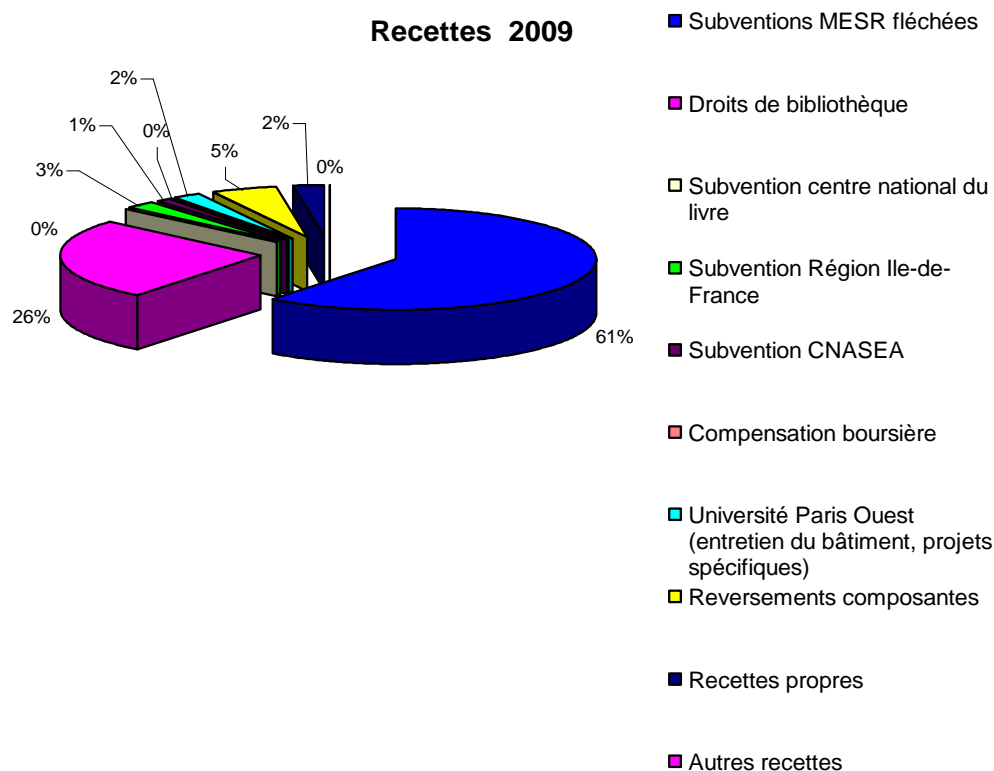
Les droits de bibliothèque ont représenté 27,5 % du budget total du SCD mais celui-ci a dû rembourser en cours d'année 25 734 € correspondant aux droits reversés à des étudiants boursiers.

Les ressources propres (locations, redevance sur les photocopies, prêt entre bibliothèques...) sont peu élevées, elles représentent 2,25 % du budget.

Par ailleurs, ce budget a été abondé de 310 627 € correspondant à des reports de fonctionnement de l'exercice 2008.

Recettes 2005 – 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Subventions MESR fléchées</i>	1 188 824	1 073 464	1 061 344	1 051 191	1 178 191
<i>Droits de bibliothèque</i>	517 887	523 519	531 976	520 773	499 440
<i>Subvention centre national du livre</i>	0	24 000	24 000	24 000	2 930
<i>Subvention Région Ile-de-France</i>	0	0	0	9 284	49 482
<i>Subvention CNASEA</i>	28 446	20 722	23 884	29 185	19 841
<i>Compensation boursière</i>	0	63 926	64 584	64 584	0
<i>Université Paris Ouest (entretien du bâtiment, projets spécifiques)</i>	213 590	213 330	79 000	44 000	44 000
<i>Reversements par les composantes</i>	0	0	105 922	105 092	103 511
<i>Recettes propres</i>	33 368	53 863	34 391	36 841	43 663
<i>Autres recettes</i>	966	11 857	2 295	2 807	2 306
Total	1 983 081	1 984 681	1 927 396	1 887 757	1 943 364
<i>Excédent reporté consommé dans l'année</i>	<i>31 000</i>	<i>91 760</i>	<i>291 000</i>	<i>190 915</i>	<i>310 627</i>



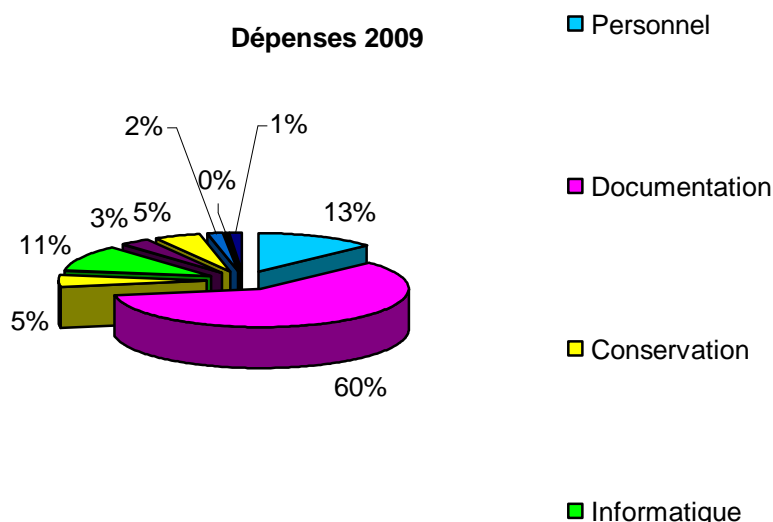
2. Dépenses

Les trois principaux postes de dépenses représentent 83% du budget :

- les dépenses de personnel sur budget propre (13 %)
- les dépenses documentaires (59 %)
- les dépenses informatiques (11 %)

Les postes en augmentation correspondent aux dépenses suivantes : personnel, conservation, mobilier et équipement. Toutes les autres dépenses sont en diminution.

Dépenses 2005 - 2009					
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Personnel</i>	205 084	253 415	218 699	196 841	253 732
<i>Documentation</i>	1 032 602	1 152 767	1 215 266	1 255 261	1 147 980
<i>Conservation</i>	136 883	133 308	109 396	94 374	99 051
<i>Informatique</i>	162 975	174 231	293 949	194 492	213 611
<i>Mobilier et équipement (magasin, salles de lecture, bureaux)</i>	93 163	50 092	46 194	42 145	66 961
<i>Gestion (logistique, fournitures, reprographie, maintenance hors informatique, divers)</i>	156 667	154 053	121 602	95 955	92 787
<i>Travaux, entretien du bâtiment</i>	106 839	109 739	63 507	36 054	33 856
<i>Formation professionnelle</i>	6 408	5 706	17 117	9 958	7 502
<i>Remboursement de droits d'étudiants</i>	42 952	33 100	30 346	48 234	25 734
Total	1 943 573	2 066 411	2 116 076	1 973 314	1 941 214



a) Le personnel

253 732 €, soit 13,07 % des dépenses totales, ont été consacrés à la rémunération du personnel payé sur le budget du SCD.

Il s'agit de tuteurs assurant des formations à la recherche documentaire, des moniteurs étudiants pour l'accueil en bibliothèque, un vacataire catalogueur pour les BUFR et deux contrats aidés.

L'augmentation de 29 % du poste 'Personnel sur ressources propres' s'explique par le recrutement de moniteurs étudiants supplémentaires et le recours à un catalogueur chargé d'accélérer la rétroconversion des fonds des BUFR.

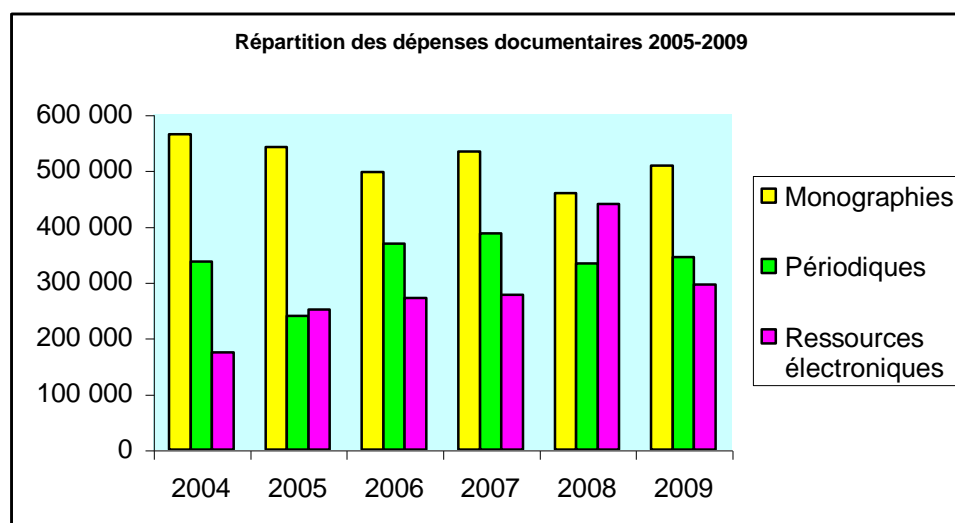
L'extension des horaires d'ouverture étant une priorité pour l'ensemble des bibliothèques du réseau, il est fort probable que ce poste ne sera pas en baisse dans les prochaines années.

b) La documentation

Les dépenses documentaires du SCD (BU, BUFR de langues, SPSE, IPAG et IUT) se sont montées à 1 147 980 € et ont représenté 59,13 % du budget soit une baisse 5,44 % par rapport à 2008.

La part des livres a représenté 44,20 %, celle des périodiques sur papier 30 %, et celle de la documentation électronique 25,77 %.

	Monographies	Périodiques	Ressources électroniques	Autres	Total
2004	564 128	336 102	173 853	7 614	1 081 697
2005	541 158	239 057	250 340	6 922	1 037 477
2006	496 939	368 898	271 875	15 275	1 152 987
2007	534 008	386 743	276 764	18 006	1 215 521
2008	459 298	333 597	439 446	22 922	1 255 263
2009	507 826	344 368	295 786	-	1 147 979



Cette répartition des dépenses documentaires 2009 appelle plusieurs remarques :

1. Plusieurs abonnements électroniques ont été payés en 2008 pour 2 ans, 2008 et 2009. Ce qui explique une diminution de ces dépenses en 2009. En revanche, les dépenses des monographies ont augmenté. Si ces dépenses se compensent entre elles pour l'année 2009, il est à prévoir une lourde augmentation en 2010 si les dépenses de monographies ne diminuent pas.
2. Il est intéressant de voir que les dépenses de l'année 2009 sont proches de la moyenne des dépenses sur les six dernières années.

c) Les dépenses de conservation

Il s'agit essentiellement des dépenses de reliure effectuée par des prestataires extérieurs (46 442 €) et du coût de l'équipement et de réparations réalisés en interne (52 609€).

Il est à noter que les coûts d'équipement des ouvrages (colle, Filmolux) sont très élevés.

d) Informatique

Les dépenses en informatique s'élèvent à 213 611 €, soit une augmentation de presque 10 % par rapport à l'année précédente. L'achat de nouveau matériel et le coût élevé des maintenances informatiques, essentiellement celles du Système intégré de gestion de bibliothèque et du portail, expliquent la progression de ce poste correspondant à 11 % des dépenses totales.

En 2009, les coûts se sont répartis entre :

- des achats de matériel : 33 193 €
- des achats de logiciels : 14 336 €
- des prestations de maintenance des matériels et logiciels : 141 620 €

Il est à noter une diminution des achats de logiciels qui s'explique par l'utilisation prioritaire des logiciels libres.

e) Equipement des espaces publics, des bureaux et des magasins

66 961 € ont été consacrés à l'achat de tables avec prises électriques pour les portables dans les salles de lecture, à l'amélioration de la signalétique des espaces et au réaménagement de la salle d'économie et de l'espace Périodiques. Ce poste est en augmentation de 30 % par rapport à 2008.

f) Gestion

Un peu moins de 93 000 € ont été dépensés en frais de gestion : téléphone, courrier, missions, carburant, réception, fournitures et consommables, reprographie et maintenance hors informatique. Par rapport à 2008, ce poste est en légère diminution (- 3,5 %) confirmant la tendance générale de baisse des frais de gestion. En 5 années, les économies réalisées représentent, à périmètre constant, 40 % du montant 2005 (157 667 € en 2005).

Des économies ont été réalisées principalement sur :

- l'affranchissement du courrier avec la mise en œuvre progressive de l'envoi des lettres de rappel des documents en retard par messagerie électronique ;

- les frais de téléphone et de télécopie même si des efforts peuvent encore être réalisés en matière d'utilisation des téléphones notamment des portables. Des mesures en ce sens ont été prises et leurs effets devraient se concrétiser par une baisse sensible des consommations en 2010.

g) Maintenance et travaux du bâtiment

Aucun chantier d'envergure ne s'est déroulé en 2009 en raison du départ à la retraite du responsable technique en mars 2008 et du remplacement tardif (juillet 2009) de son successeur. L'équipe en place a assuré l'entretien courant du bâtiment pour un montant total de 33 856 €.

B. LES RESSOURCES HUMAINES

1. Les effectifs

100 postes budgétaires au 31 décembre 2009 se répartissent entre trois filières :

- Filière bibliothèque : 77 agents
- Filière ITRF : 11 agents
- Filière ASU : 12 agents

	Postes budgétaires	Effectif	ETP
<i>Conservateur général</i>	1	1	0,66
<i>Conservateurs</i>	13	10	9,85
<i>Bibliothécaires</i>	5	6	5,1
<i>Bibliothécaires adjoints spécialisés</i>	16	17	15,5
<i>Assistants de bibliothèque</i>	6	3	2,45
<i>Magasiniers</i>	36	35	33
TOTAL BIBLIOTHEQUES	77	72	66,56
<i>Ingénieur de recherche</i>	1	1	1
<i>Ingénieur d'études</i>	3	4	2,83
<i>Techniciens</i>	2	2	2
<i>ATRF</i>	5	4	4
TOTAL ITRF	11	11	9,83
<i>SAENES</i>	2	2	2
<i>ADJAENES</i>	9	10	8,6
<i>Conducteur Auto</i>	1	1	1
TOTAL ASU	12	13	11,6
TOTAL	100	96	87,99

Plusieurs mouvements de personnel, concernant essentiellement les personnels de catégorie A, ont marqué l'année 2009.

Les **départs** de titulaires en cours d'année :

- 2 départs en retraite (1 conservateur général, 1 ingénieur de recherche)

- 1 départ en disponibilité (1 conservateur)
- 1 départ en mutation et un départ en détachement (2 bibliothécaires)

Les **arrivées** de titulaires en cours d'année :

- 4 arrivées par mutation (2 conservateurs en septembre et novembre 2009), 1 bibliothécaire, 1 ingénieur d'études)
- 1 arrivée lauréate au concours (1 bibliothécaire adjoint spécialisé)
- 1 poste en surnombre (1 bibliothécaire)

Les promotions par liste d'aptitude (en 2009 effet en 2010)

- 1 agent dans le corps des bibliothécaires
- 1 agent dans le corps des bibliothécaires adjoints spécialisés

Les promotions au tableau d'avancement

- 1 agent au grade de bibliothécaire adjoint spécialisé 1^{ère} classe
- 1 agent au grade de magasinier 1^{ère} classe
- 1 agent au grade de magasinier principal 1^{ère} classe

Les réussites au concours

- 1 Bibliothécaire adjoint spécialisé
- 4 agents en recrutement direct sans concours (3 de la filière bibliothèque, 1 de la filière ITRF)

Les emplois vacants ont été pourvus par du **personnel contractuel**.

15 agents ont été recrutés soit sur des emplois délégués soit sur les ressources propres du SCD correspondant à 10,33 ETP répartis de la façon suivante :

- 12 agents dans la filière des bibliothèques soit 8,03 ETP
- 3 agents dans la filière technique soit 2,3 ETP

2. Les personnels rémunérés sur le budget de l'établissement

Le SCD ne peut, avec son seul effectif budgétaire, assurer toutes ses missions dans de bonnes conditions. Le recours au personnel rémunéré sur le budget de fonctionnement est indispensable pour :

- Seconder le personnel titulaire dans les tâches d'accueil et de rangement des ouvrages à la bibliothèque universitaire
- Contribuer au fonctionnement des bibliothèques d'UFR intégrées en apportant une aide au personnel titulaire la plupart du temps constitué d'une seule personne par site
- Participer à la formation à la recherche documentaire des étudiants primo-entrants
- Participer à la réalisation du catalogue du Campus
- Assurer l'entretien du bâtiment commun BU/BDIC.

➤ *Les moniteurs étudiants*

68 étudiants ont été recrutés pour un total de **13 417 heures**, soit 8,39 ETP. L'aide de la Région Ile de France a permis de financer une partie du monitorat affecté au service public et dans les BUFR. Le nombre de recrutement de moniteurs est important et s'explique par le fait que l'année civile 2009 couvre 2 années universitaires. De plus les étudiants changeant d'emploi du temps en cours d'année ne sont plus forcément disponibles pendant une année universitaire complète obligeant le SCD à recourir à de nouveaux recrutements. Les moniteurs sont recrutés au niveau L3 de leurs études. La deuxième convention signée entre l'Université

et la Région Ile de France a pris effet le 1^{er} octobre 2009 et les subventions sont accordées pour l'année universitaire contrairement à l'année précédente qui s'entendait en année civile.

Les objectifs de ce dispositif sont toujours les mêmes :

- Offrir aux étudiants une activité rémunérée compatible avec la réussite des études (environnement universitaire, accès privilégié aux ressources documentaires, possibilité d'adaptation de l'emploi du temps aux horaires des enseignements et des examens).
- Améliorer l'accueil des étudiants à la bibliothèque : élargir les horaires d'ouverture par un appui ponctuel apporté à certaines heures au personnel titulaire, développer entre la bibliothèque et le lectorat étudiant une "médiation" généralement très appréciée par les étudiants.

Les coûts, charges patronales comprises, sont pris en charge à 70 % par la Région sous la forme d'un remboursement des dépenses effectivement réalisées et justifiées.

Répartition par service de l'utilisation des heures de monitorat

Services	2009	dont subvention RIF
<i>S.P.</i>	4882,1	1879,4
<i>DROIT</i>	1111,25	682,75
<i>VIDEO</i>	1850,8	0
<i>ECO</i>	52,1	0
<i>MEDIADIX</i>	766,5	635
Total monitorat BU	8662,75	3197,15
<i>LEV</i>	1498,1	514,5
<i>SPSE</i>	1601,4	370
<i>IUT</i>	1529,7	478,8
<i>IPAG</i>	125	41
Total BUFR	4754,2	1404,3
Total monitorat SCD	13416,95	4601,45
ETP	8,39	

L'emploi des moniteurs étudiants a permis d'étendre les horaires d'ouverture hebdomadaire à hauteur de 23 heures 30 dans les BUFR (5 heures pour la bibliothèque de l'IPAG, 4 heures pour celle de LEV, 7 heures 30 pour celle de SPSE, 10 heures pour la bibliothèque de l'IUT de Ville d'Avray) et de maintenir les 2 heures supplémentaires à la BU.

➤ Tuteurs

Le SCD a recruté des étudiants avancés (Master 2 ou doctorat) chargés, après avoir reçu eux-mêmes une formation de formateur, d'initier les étudiants de première année à la méthodologie documentaire et de leur apporter en salle de lecture une aide individualisée.

	2005	2006	2007	2008	2009
Heures de tutorat	1262	1232	814	605	1076

Des tuteurs ont été recrutés pour un total de 1076 heures (0,67 ETP), ce qui représente une nette augmentation par rapport à l'année précédente.

➤ **Vacations de catalogage**

L'accélération de la réalisation du catalogue du Campus nécessite le recours à un catalogueur contractuel. En 2009, le SCD a financé de vacations d'assistant des bibliothèques (catégorie B) a permis de cataloguer environ 3000 documents et de terminer le signalement des collections des BUFR d'histoire, histoire de l'art et de langues étrangères vivantes (tchèque, allemand et anglais).

➤ **Les agents sur contrats aidés**

1 contrat d'accompagnement à l'emploi CAE et 1 contrat d'avenir CA sont employés au service technique où ils participent aux travaux courants d'entretien du bâtiment.

3. Bilan social

Les données sont produites sur la base de 108 agents toutes filières confondues.

Répartition par âge

Age	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans
Catégorie A	2	4	4	9	5
Catégorie B	2	12	4	11	-
Catégorie C	2	14	17	20	2
TOTAL	6	30	25	40	7
Pourcentage	5,5 %	28 %	23 %	37 %	6,5 %

Répartition par sexe

Sexe	Hommes	Femmes
Catégorie A	4	20
Catégorie B	3	26
Catégorie C	21	34
TOTAL	28	80
Pourcentage	26 %	74 %

Ancienneté au SCD du personnel titulaire

Arrivée au SCD	< 2 ans	2-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-20 ans	> 20 ans
Catégorie A	36 %	27 %	14 %	14 %	-	9 %
Catégorie B	10 %	10 %	45 %	20 %	10 %	5 %
Catégorie C	10,5 %	10,5 %	32 %	30 %	10 %	6 %
TOTAL	16 %	15 %	30 %	24 %	8 %	7 %

Jours d'absence liée à des raisons de santé

Type de congés	Maladie	Accident de service	CLM	Temps partiel thérapeutique	Maternité	TOTAL
Filière bibliothèque	474	77	273	35	206	1065
Filière AENES	91	73	140	0	0	304
Filière ITRF	28	0	0	0	0	28
TOTAL	593	150	413	35	206	1397
Pourcentage	42,45	10,74	29,56	2,51	14,75	-
<i>ETP</i>	<i>2,59</i>	<i>0,66</i>	<i>1,81</i>	<i>0,15</i>	<i>0,90</i>	<i>6,11 ETP</i>

Autres absences en heures et en ETP

Autres absences	Heures	ETP
Congé exceptionnel	726,2	0,45
Enfant malade	662,5	0,41
Concours - examens	295,5	0,18
Décès proche	121,5	0,08
Activité sociale	25,3	0,02
Mariage	7,3	-
Déménagement	45,45	0,03
Grève	1080	0,67
<i>Sous total</i>	<i>3144</i>	<i>1,84</i>
Congé professionnel	776	0,49
TOTAL	3920	2,33

4. La formation continue

La formation continue des personnels du SCD répond à plusieurs objectifs :

- Permettre aux agents d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires dans le cadre de leur poste de travail face à un contexte professionnel qui connaît des évolutions importantes (informatique et documentaire)
- Favoriser la promotion professionnelle individuelle et la progression des carrières.

a) Formations externes

Les organismes sollicités sont MEDIADIX (Paris Ouest), l'ENSSIB (Lyon) et l'ABES (Montpellier).

52 personnes de la filière Bibliothèque (36 % de l'effectif) ont suivi une formation :

- 10 agents de la catégorie A, soit 57 % de cette catégorie
- 18 agents de la catégorie B, soit 50 % de cette catégorie
- 24 agents de la catégorie C, soit 44 % de cette catégorie

5 personnes ont suivi une formation pour la préparation aux concours.

Nombre de journées de formation par catégories

	Formation continue	Formation initiale	Préparation aux concours	Préparation C2I	Total
Catégorie A	42,5	6	15	10	73,5
Catégorie B	75,5	-	12,5	10	98
Catégorie C	59	-	62,5	30	151,5
TOTAL	177	6	90	50	323

b) Formations internes (hors formation accueil)

68 agents de la BU et des BUFR ont suivi des formations en interne.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total Agents	Nombre d'heures
Bases de données	14	4	1	19	162
Anglais	-	22	13	35	126
Droit	4	10	-	14	38
Catalogage	-	4	-	4	157
TOTAL	18	36	14	68	483 (69 jours)

Agents ayant suivi une formation par rapport au nombre d'agents de la catégorie (préparation au concours comprise)

	Personnel BU	Personnel BUFR	Personnel administratif	Total
Catégorie A	9/19	0/6	0/3	9/28
Catégorie B	10/25	5/6	3/5	18/36
Catégorie C	7/37	2/2	9/15	18/54
TOTAL	26/81	7/14	12/23	45/118

c) Coût

8931 € ont été consacrés à la **formation continue** en 2009. (Les frais de déplacement émarginent sur un autre budget) dont :

- 3779 € pour une formation Aleph pour 1 conservatrice et une bibliothécaire
- 1400 € pour une formation sur site à l'accueil pour 11 agents
- 300 € pour l'inscription à des cours CNED d'une BAS

Les principaux frais de participation aux **journées d'études et congrès** sont les suivants :

- 500 € pour les Journées ABES pour un conservateur et une bibliothécaire
- 720 € pour les journées LIBER pour un conservateur et un ingénieur de recherche
- 596 € pour le congrès IFLA pour un conservateur
- 513 € pour le congrès ADBU pour un conservateur et un ingénieur d'étude.

C. L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Le SCD dispose, pour les besoins de l'informatique documentaire, de sa propre équipe comprenant : 2 conservateurs, 2 ingénieurs d'études (1 pour la gestion des ressources électroniques, 1 pour l'administration des systèmes du SCD et de la BDIC), de 2 bibliothécaires adjointes spécialisées (l'une coordinatrice du SUDOC, l'autre affectée au traitement des thèses), d'un technicien informatique pour la maintenance du parc (en commun avec la BDIC) et d'un magasinier pour la communication et l'équipement des thèses.

Par ailleurs, pour assurer la maintenance de matériels et d'applications en nombre croissant ainsi que les évolutions nécessaires du système d'information documentaire, le recours à un prestataire extérieur reste indispensable. Un contrat de service a été passé avec une société de services, pour des tâches de maintenance et de développement pour un coût en 2009 de 52 240 €. A raison de 1216 heures/an, les prestations fournies ont concerné : la gestion et la maintenance du parc informatique, la veille technologique en vue de faire évoluer le parc informatique et la mise en œuvre des nouveaux projets basées sur des solutions Open Source.

L'année 2009 a été marquée, en ce qui concerne ce secteur, par la recherche de solutions informatiques fiables pour la mise en œuvre des statistiques par disciplines et par l'étude et le choix d'un gestionnaire de contenu, le CMS DRUPAL.

Les bornes Wi-Fi installées dans les salles de lectures (2 par salle) et dans le hall de la bibliothèque qui permettent aux usagers disposant de portables équipés de cartes wi-fi compatibles ont été sécurisées en 2009. L'accès à Internet depuis ces bornes est dorénavant réservé aux usagers de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense sur authentification.

État du parc informatique

Le parc informatique du SCD se décompose ainsi :

- 105 postes publics (internet et bases de données);
- 153 postes professionnels ;
- 6 scanners ;
- 103 imprimantes (imprimantes réseaux et monopostes) ;
- 14 serveurs.

1. Renouvellement du matériel informatique et mise à jour logicielle

Au cours de l'année, il a fallu procéder au changement du serveur du SIGB, pour un coût de 8000 €, suite à une défaillance matérielle, ce qui a entraîné deux jours d'arrêts de production.

Quatre Services Pack Aleph ont été installés par le service informatique du SCD sur le serveur du catalogue et déployés sur les postes clients en vue de corriger les bugs applicatifs identifiés, d'une part, et d'autre part, de faire évoluer le SIGB par l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

La quasi-totalité des postes de professionnels et public fonctionnant sous Windows 2000 Pro ont été migrés vers Windows XP Pro.

Concernant les postes informatiques, 10 % de son parc a été renouvelé en 2009 afin de garantir un niveau de performance matérielle satisfaisant lors du changement de système d'exploitation et/ou lors du changement de version du SIGB.

2. Les demandes d'intervention

364 demandes d'intervention informatique ont été traitées en 2009, sans compter les demandes téléphoniques ou les demandes d'urgences (postes de renseignement, postes publics, etc.). 15% de ces demandes proviennent des BUFR.

Les perspectives du département des systèmes d'information :

- la virtualisation des serveurs afin de faire fonctionner plusieurs systèmes d'exploitation sur un même serveur ;
- la possibilité pour les étudiants d'utiliser des clés USB
- la préparation de la compatibilité de l'accès distant du portail à la mise en place d'un environnement numérique de travail (ENT).

D. LES LOCAUX

Surfaces totales en m²

	Places assises	Surface
Droit – Eco	434	1800
Lettres	258	1760
Sciences humaines	280	2130
Périodiques	196	1500
Salle de prêt et Vidéotheque	-	1500
Bureaux	-	1680
Circulation et salles de réunions	-	2041
Magasins	-	2750
Autres	74	700
TOTAL	1242	15 861

Surfaces pour les utilisateurs

Places assises	Surface salles de lecture
1242	8690

Le SCD prévoit dans le contrat quadriennal du 2009 – 2012 dans son point 2 de repenser l'organisation des espaces dans la perspective d'un projet de réaménagement. L'adaptation des locaux de la bibliothèque universitaire à l'augmentation des effectifs, aux nouvelles formes de travail et à la mise en place de nouveaux services aux usagers est fortement souhaitable. Le bâtiment de la bibliothèque présente à bien des égards des signes de vieillissement et ne semble plus toujours adapté à l'usage que les étudiants souhaite en faire : plus d'espaces pour le travail en groupes, lieux aménagés pour la détente, espaces équipés de matériel informatique et de vidéoprojecteurs notamment.

II. LE FONDS DOCUMENTAIRE DU SCD

Les fonds documentaires de la bibliothèque universitaire couvrent l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université, répondant aux besoins exprimés par les étudiants, les enseignants et les chercheurs. Les fonds des bibliothèques d'UFR, qu'elles soient intégrées ou associées, sont spécialisées par disciplines et correspondent aux besoins de spécialisation tout en étant des bibliothèques de proximité.

A. L'ETAT DES COLLECTIONS DU SCD AU 31 DECEMBRE 2009

	Bibliothèque universitaire	Bibliothèques d'UFR	Total
<i>Monographies</i>	342 796 titres 643 679 exemplaires	63 657 titres 106 498 exemplaires	406 453 titres 750 177 exemplaires
<i>Périodiques</i>	1 424 titres vivants	636 titres	2 060 titres
<i>Vidéogrammes</i>	7 500 DVD/VHS	-	7500
<i>Bases de données</i>	70	-	70

Liste des BUFR de Paris Ouest Nanterre La Défense

	Nom	Total
Bibliothèques intégrées	<i>IUT</i>	4
	<i>IPAG</i>	
	<i>SPSE</i>	
	<i>LEV (langues)</i>	

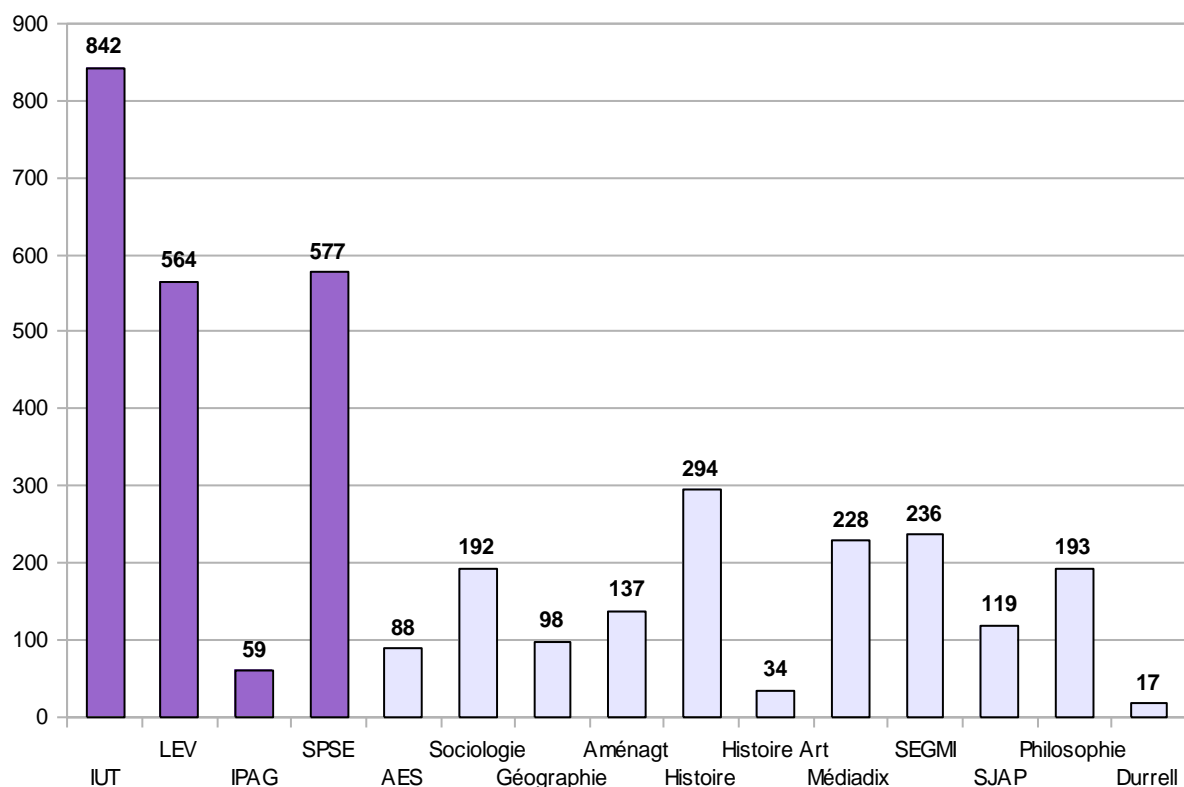
	Nom	UFR de rattachement	Total
Bibliothèques associées	<i>Droit (SJAP)</i>	-	6
	<i>Economie (SEGMI)</i>		
	<i>Médiadix</i>		
	<i>STAPS</i>		
	<i>CACIOPE</i>		
	<i>Lawrence Durrell</i>		
	<i>Philosophie</i>	LLPHI	3
	<i>Lettres</i>		
	<i>Arts du spectacle AES</i>		
	<i>Géographie</i>	SSA	6
	<i>Histoire</i>		
	<i>Histoire de l'art</i>		
	<i>Sociologie</i>		
	<i>Aménagement et urbanisme</i>		
			15

B. L'ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS DE MONOGRAPHIES EN 2009

A la bibliothèque universitaire

	Nombre de titres	Nombre d'exemplaires
Droit / Economie / Sciences politiques Généralités	3264	5794
Lettres	2915	3304
Sciences humaines	2914	3169
Sciences sociales	2886	3697
Vidéotheque	653	864
TOTAL	12 632	16 828

Dans les BUFR



C. LES PERIODIQUES PAPIER

	Périodiques français	Périodiques étrangers	Total
Droit	173	74	247
Sciences politiques	22	24	46
Eco. Math. Informatique	102	170	272
Généralités	71	48	119
Histoire/religion	94	37	131
Géographie	37	9	46
Sciences	3	0	3
Beaux arts	42	11	53
Lettres	132	167	299
Philosophie	31	29	60
Psychologie	28	49	77
Ethnologie	16	6	22
Education	24	5	29
Steps	17	2	19
TOTAL	792	631	1423

Le coût moyen d'un abonnement

	Périodiques français	Périodiques étrangers
Droit	248 €	296 €
Sciences politiques	82 €	368 €
Eco. Math. Informatique	77 €	474 €
Généralités	NC	NC
Histoire / religion	65 €	161 €
Géographie	147 €	114 €
Sciences	298 €	-
Beaux arts	63 €	150 €
Lettres	70 €	160 €
Philosophie	83 €	155 €
Psychologie	103 €	492 €
Ethnologie	67 €	280 €
Education	55 €	474 €
Staps	160 €	262 €

D. LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE

1. L'offre électronique

Le contrat quadriennal 2009 – 2012 prévoit un axe tendant à développer et à moderniser l'accès en ligne à la documentation. La politique documentaire menée par le SCD s'inscrit dans cette ligne directrice.

Depuis plusieurs années, une mutualisation des ressources électroniques entre la B.U. et la BDIC permet d'enrichir l'offre documentaire pour les utilisateurs.

70 bases de données en ligne sont proposées et couvrent tous les domaines disciplinaires enseignés à l'Université. Elles sont accessibles via le portail documentaire du SCD et incluent les bases achetées par les deux bibliothèques et les sources gratuites.

La bibliothèque universitaire propose **46 bases de données**, majoritairement de bases de données en texte intégral, conformément à la tendance actuelle qui caractérise l'offre de la production électronique sur le marché depuis ces dernières années. Les bases de données bibliographiques représentent moins de 30% des abonnements en cours.

Parmi les abonnements actuels, il ne subsiste plus qu'un seul cédérom (RLR : Recueil Lois et Règlements de l'Education nationale), ce support ayant tendance à être progressivement remplacé par la version en ligne.

En 2009 la BDIC s'est abonnée à un nouveau titre : *Muse Social Sciences Collection* qui offre l'accès en texte intégral à environ 80 revues américaines publiées par 60 éditeurs en sciences humaines et sociales

Au total, 9 abonnements souscrits par la BDIC ont été intégrés à l'offre de la B.U. en 2009 : *America : history and life*, *CIAO (Columbia International Affairs online)*, *Factiva*, *HAPI*

online (*Hispanic American periodicals index*), *Historical abstracts*, *International Political Sciences Abstracts*, *Kessing's record of world*, *PAIS international* et *Muse social Sciences collection*.

Certaines ressources en libre accès ont été intégrées dans l'offre globale « bases de données » proposée par la B.U alors que cette liste contient majoritairement des ressources payantes. C'est le cas notamment de *Légifrance*, *Persée*, *Revue.org* qu'il a paru important de valoriser car ce sont des ressources que l'on considère comme institutionnelles et faisant partie du secteur académique et scientifique.

a) Les titres acquis sans abonnement

De nombreux titres numériques, acquis sans abonnement au cours des années antérieures, ont été intégrés dans l'offre en ligne de la B.U. Il s'agit de dictionnaires (*Dictionnaire de l'Académie française*, *Dictionnaire de théologie catholique*, *Grand atelier historique de la langue française*) acquis sur support cédérom et accessibles en ligne mais uniquement à partir du campus. La B.U. compte une douzaine de ces titres dans son offre de ressources électroniques.

b) L'accès distant

Toutes les ressources en ligne qui sont actuellement proposées à Nanterre sont consultables en accès distant, à l'exception d'Electre, surtout utilisé en local par les professionnels, et à l'exception des cédéroms dont l'accès, pour des raisons techniques, est limité au campus.

c) Les titres négociés par le consortium Couperin

Parmi l'ensemble des abonnements souscrits par le SCD de Nanterre, une majorité de titres est négociée par le consortium Couperin. En 2009, cela représentait 32 titres sur 46.

Pour certains de ces titres négociés par Couperin, il existe un groupement de commandes porté par l'ABES. 9 titres sont actuellement facturés par l'ABES : *Business source premier*, *Cairn*, *Dalloz*, *Le Doctrinal*, *Jstor*, *Lexis Nexis*, *Lamyline*, *Lion*, *ScienceDirect*.

En 2009, un nouveau groupement de commande a été mis en place pour la période 2009-2011 pour les titres *Jstor* et *Jurisclasseur*, les précédents contrats ayant pris fin en 2008.

2. Les nouvelles acquisitions 2009

3 nouveaux titres ont été acquis

- *International Index to Performing Arts (IIPA)*: base de données produite par Chadwyck, dans le domaine des arts (théâtre, cinéma, danse, télévision, cirque). L'acquisition de cette base de données répond à une demande des enseignants des arts du spectacle. Cette demande avait été effectuée en 2007 et réitérée en 2008. Conformément à la charte documentaire qui a été définie pour les ressources électroniques en 2007, cette demande a été satisfaite en 2009 car le domaine des arts du spectacle était peu couvert jusqu'à présent par nos ressources en ligne. Le coût de la base est de 3735,20 € en version site avec accès illimité.
- *Net Permanent (Editions Législatives)*: abonnement à 10 titres de la collection des dictionnaires *Net Permanent* édités par les éditions législatives. Ce nouvel abonnement a été assorti de suppression de titres de la collection papier en 2009, effectuée conjointement par le secteur droit et le service des périodiques.

Coût : 9633,66 € la première année. Les années suivantes, il ne sera facturé que le coût de l'abonnement annuel, soit 8372 €.

- *Ebsco A- to- Z* : outil développé par Ebsco qui permet l'accès aux revues présentes dans les bases de données et bouquets de revues souscrits par la B.U. ainsi que l'accès aux bouquets de revues accessibles en Open Access sélectionnés par la B.U. Coût de l'outil : 7 534 € pour l'année 2009 et l'année 2010 (chargement de publications supérieur à 40 0000 titres).

a) Les coûts de l'offre électronique

L'augmentation des dépenses entre 2007 et 2009 s'élève à 26,46 %.

	2007	2008	2009
Dépenses en ressources électroniques	269 042,61	307 063,83	340 246,02

b) Répartition thématique des coûts en 2008 et 2009

	2008		2009	
	Dépenses	%	Dépenses	%
<i>Droit</i>	64 641,87	21,56	76 514,24	23,40
<i>Economie</i>	32 710,03	10,91	39 895,50	12,20
<i>Histoire</i>	3 293,97	1,10	2 622,83	0,80
<i>Géographie</i>	10 036,83	3,35	7 320	2,24
<i>Psychologie</i>	15 237,04	5,08	17 299,16	5,29
<i>Sociologie</i>	7 260,32	2,42	7 292,61	2,23
<i>Philosophie</i>	2 042,00	0,68	2 663,80	0,81
<i>Sports</i>	3 916,90	1,31	4 156,10	1,27
<i>Arts</i>			3 735,20	1,14
<i>Sciences humaines</i>	4 896,20	1,63	6 122,32	1,87
<i>Portail de revues</i>	60 232,63	20,09	75 450,74	23,08
<i>Littérature & langue grecques & latines</i>	3 648,05	1,22	3 305,98	1,01
<i>Littérature & langue française</i>	2 874,97	0,96	3 062	0,94
<i>Littérature & langues étrangères</i>	18 574,29	6,19	19 479,96	5,96
<i>Bibliographies générales livres</i>	17 730,64	5,91	18 365,64	5,62
<i>Presse et bibliographies périodiques</i>	16 560,60	5,52	365,98	0,11
<i>Encyclopédies et dictionnaires encyclopédiques</i>	16 426,80	5,48	18 361,33	5,62
<i>Multidisciplinaire</i>	19 752,54	6,59	20 922,43	6,40

Total	299 835,68	100 %	326 935,82	100%
Autre (cotisation + reliquat)	7 228,15		13 310,38	
Total	307 063,83		340 246,20	

Le **droit**, en 2009, enregistre toujours la part la plus lourde du budget ressources électroniques (23,30 %). Avec 9 titres, cette discipline se trouve une des mieux représentée en matière de ressources électroniques au sein de l'établissement.

A nombre de titres constant et pour les mêmes titres, on observe que le coût des dépenses pour le droit augmente de 18,36% entre 2008 et 2009. De même, pour la rubrique **portail de revues** (*Cairn, JSTOR, ScienceDirect*) qui se situe immédiatement après le droit (22,98 % des dépenses ressources électroniques) et pour laquelle on relève une augmentation des coûts de 25,26 % par rapport à 2008 pour un nombre constant de ressources et un ensemble de titres identiques. Cette augmentation s'explique, en partie, par l'enrichissement croissant du contenu des bouquets.

E. LES THESES

Au cours de l'année 2009, **198 thèses** soutenues à l'Université ont été reçues par le Service des thèses du SCD. Parmi celles-ci, 97 thèses ont été déposées sous forme électronique. Elles sont diffusées sur l'Intranet ou sur Internet selon les souhaits de l'auteur.

Par ailleurs, 3 882 reproductions de thèses sur microfiches, provenant de toutes les universités françaises, ont été reçues et sont consultables par le public sur des lecteurs reproducteurs dans la salle des périodiques.

S'agissant des habilitations à diriger des recherches, il est apparu qu'elles n'étaient pas cataloguées tant dans le Sudoc que dans le catalogue de Campus. Le traitement de celles de 2009 est en cours et s'accompagnera de la reprise des HDR antérieures.

F. LE CATALOGUE DU CAMPUS

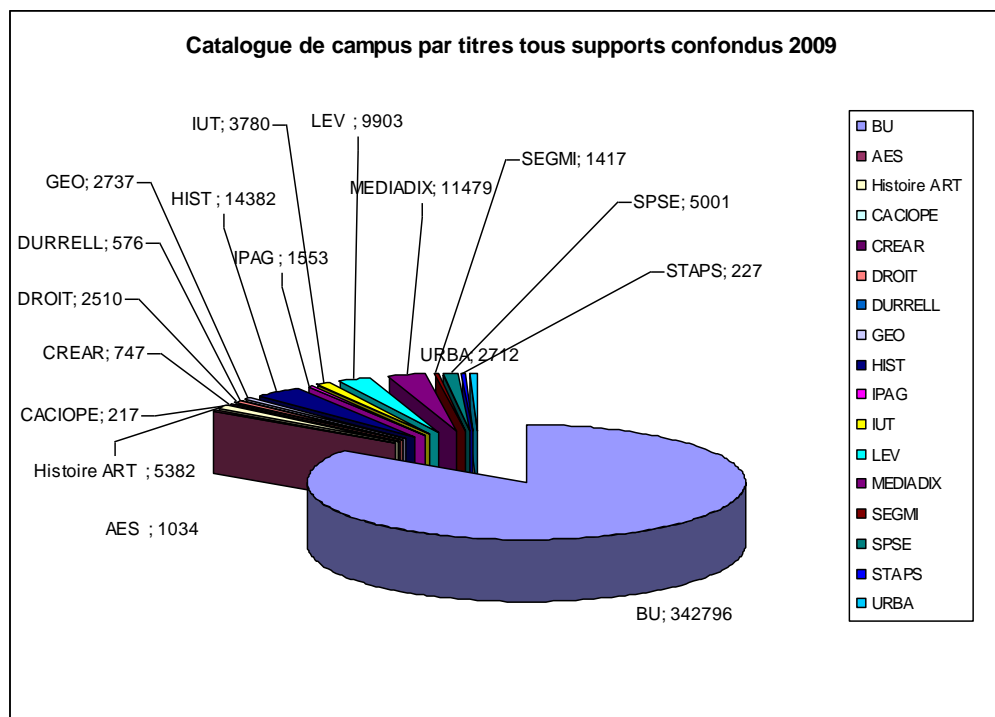
Autre axe prioritaire du contrat quadriennal en cours, le catalogue de campus, démarré en 2000, s'est accru de 32 045 titres, 26 242 titres pour la BU et 5803 titres pour les BUFR. En ce qui concerne les bibliothèques intégrées, il convient de signaler que les bibliothèques de l'IUT de Ville d'Avray, de l'Ipag, des BUFR de SPSE et de langues vivantes ont intégré l'ensemble de leurs données. Pour les BUFR associées, le catalogage rétrospectif des fonds est en cours.

Catalogue de campus tous supports confondus 2009

	2008 Titres	2009 Titres	Exemplaires	% titres	% Total collections	Périodiques
<i>BU</i>	316554	342796	643679	53%	86%	7460
<i>AES</i>	954	1034	1188	87%	0%	26
<i>Histoire ART</i>	4788	5382	5846	92%	1%	7

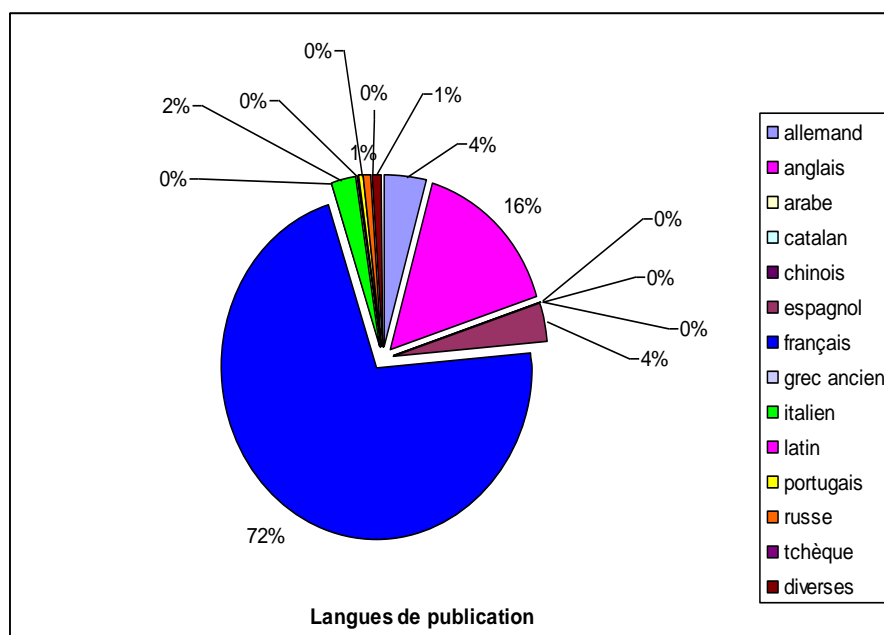
<i>CACIOPE</i>	0	217	233	93%	0%	0
<i>CREAR</i>	747	747	1331	56%	0%	0
<i>DROIT</i>	2385	2510	13074	19%	2%	156
<i>DURRELL</i>	551	576	655	88%	0%	0
<i>GEO</i>	2611	2737	3159	87%	0%	32
<i>HIST</i>	14051	14382	16202	89%	2%	23
<i>IPAG</i>	1504	1553	2345	66%	0%	10
<i>IUT</i>	3299	3780	12141	31%	2%	62
<i>LEV</i>	9331	9903	11066	89%	1%	0
<i>MEDIADIX</i>	10435	11479	23768	48%	3%	183
<i>SEGMI</i>	0	1417	3711	38%	0%	69
<i>SPSE</i>	4359	5001	8766	57%	1%	86
<i>STAPS</i>	228	227	256	89%	0%	0
<i>URBA</i>	2611	2712	2757	98%	0%	0
TOTAL	374408	406453	750177	54%	100%	

La progression des titres signalés par rapport à 2008 est de 9 %.



Les langues de publications majoritaires sont :

allemand	16291
anglais	58373
arabe	111
catalan	200
chinois	231
espagnol	13955
français	267691
grec ancien	467
italien	8774
latin	1336
portugais	1862
russe	2082
tchèque	102
diverses	4200



G. Quelques ratios des dépenses documentaires

La part des dépenses documentaires, nous l'avons vu, représente 60 % des dépenses, hors masse salariale des personnels. Ce pourcentage est en baisse de presque 6 % par rapport à 2008.

La dépense documentaire par lecteur actif est également en baisse par rapport à 2008, de même que la dépense documentaire par étudiant.

Evolution sur 3 ans

	2007	2008	2009
<i>Dépense documentaire par lecteur actif</i>	65 €	74 €	60 €
<i>Dépense documentaire par étudiant</i>	39 €	40 €	37 €
<i>Dépense documentaire par étudiant en droit et science politique</i>	NC	NC	30 €

Comparaisons nationales et internationales

	UPON	SCD Reims	Moyenne nationale	Université Barcelone	Université Lausanne
<i>Dépense documentaire par lecteur actif</i>	60 €	120 €	80 €	NC	NC
<i>Dépense documentaire par étudiant</i>	37 €	98 €	58 €	100 €	250 €
<i>Nombre de volumes achetés par étudiant</i>	0,53	1,06	0,68	0,7	1,6

III. LES ACTIVITES ET LES SERVICES

A. LA FREQUENTATION

La fréquentation de la bibliothèque universitaire connaît une légère augmentation en 2009 (+ 2,8 %) par rapport à 2008.

	2005	2006	2007	2008	2009
Entrées	728 746	690 705	684 386	743 308	764 306

Il convient de noter que :

- la bibliothèque universitaire était fermée pendant 2 jours pour cause de grève de la fonction publique.
- la grève sur le campus contre la Réforme universitaire a eu des répercussions sur la fréquentation.

Toutes catégories de lecteurs confondues, le nombre de lecteurs « actifs » (au moins une transaction de prêt dans l'année) et de l'audience étudiante est en légère augmentation, restant toutefois plus faible que la moyenne nationale qui est de 62 %.

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
<i>Etudiants inscrits</i>	31779	31439	31432	31203
<i>Etudiants actifs</i>	19665	18851	16855	17991
<i>Audience</i>	61,8	59,9	53,6	57,66

En ce qui concerne les étudiants, le taux d'audience est en baisse. Cette baisse s'accroît au fur et à mesure que le niveau d'études monte laissant penser que l'offre documentaire et/ou les conditions de travail de la bibliothèque universitaire ne sont plus adaptées aux étudiants avancés.

		Licences	Masters	Doctorants
Etudiants inscrits	2008	18937	7610	2268
	2009	20099	8700	2343
Taux d'audience	2008	51%	73%	49%
	2009	50%	69%	37%
	<i>Moyenne nationale</i>	62 %	57 %	100 %

D. LA COMMUNICATION SUR PLACE DES DOCUMENTS DES MAGASINS

La communication des périodiques en magasins continue de baisser. L'offre des ressources électroniques significative en matière de périodiques peut expliquer cette baisse. Par ailleurs, dans le but d'en améliorer la visibilité et l'utilisation, le libre accès aux 3 dernières années des titres de périodiques a été mis en place. Cette consultation libre ne fait donc plus l'objet de statistiques. La communication des thèses est stable.

	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Périodiques</i>	17841	8485	11304	6066	5488
<i>Monographies</i>	4983	4005	4203	3826	3895
<i>Thèses</i>	1635	1362	1577	1776	1585
Total	24459	13852	17084	11768	10968



E. LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES

La baisse du volume de transactions s'accroît en ce qui concerne les demandes reçues. La baisse des demandes émises est nettement moins forte mais cependant réelle, malgré l'effort fait en 2008 pour mieux faire connaître ce service, en particulier auprès des enseignants.

La baisse de cette activité de prêt est conforme à la moyenne nationale dans ce secteur et s'explique par la disponibilité de l'information sous forme numérique (bases de données, bibliothèques numériques, notamment).

	2007	2008	2009
<i>Demandes émises</i>	342	309	290
<i>Demandes reçues</i>	1854	1586	1447

F. LA CONSULTATION DES BASES DE DONNEES

Il est intéressant de relever quelques chiffres, issus de quatre bases de données, qui permettent de constater une utilisation des ressources en ligne à la hausse.

Nombre de téléchargements d'articles		
	2008	2009
<i>Cairn</i>	30713	45364
<i>Lexis Nexis</i>	34298	50878
<i>ScienceDirect</i>	44289	50774
<i>Lamyline</i>	24449	26400

G. L'ANIMATION CULTURELLE

La BU poursuit les objectifs suivants : accompagner les manifestations diverses mises en place par le service culturel de l'Université lorsque les thèmes le permettent ; répondre aux propositions directes des étudiants/doctorants/enseignants ; solliciter régulièrement les enseignants pour des présentations d'ouvrages ; maintenir un lien privilégié entre la vidéothèque et le département des arts du spectacle. Plusieurs évènements culturels ont été organisés à la bibliothèque universitaire.

1. Expositions – Hall de la BU

- Avril : « Un touriste à Nanterre-U », exposition de photos de Côme de Tredern
- 19 octobre au 14 novembre : « *Regards sur la réforme agraire au Brésil* », exposition de photographies et d'objets autour du travail d'une doctorante Claire Barbay sur sa thèse « *Les jeunes dans les espaces de réforme agraire au Brésil* »
- 16 au 28 novembre : « Le nouveau Berlin a 20 ans », exposition de photographies sélectionnées par l'ACFA (Association des diplômés des Coursus franco-allemands en sciences juridiques de l'Université)
- 30 novembre au 18 décembre : « Philippe Fabian, photographe en résidence à l'Université », exposition de photographies

2. Projections

- Lundi 16 février : Salle de la vidéothèque : « Pierrot le fou » de Jean-Luc Godard dans le cadre de CinéBU
- Lundi 2 novembre : Salle de la vidéothèque : « Miracle au sertão ? » de Jacques Hubschman et Claire Sarazin, en complément de l'exposition sur le Brésil
- Lundi 14 décembre : Amphi B2 : « Mad Max » de George Miller dans le cadre de CinéOF

3. Rencontres – salle de la vidéothèque

- Mercredi 18 mars : Laurent Bonelli, maître de conférences, autour de l'ouvrage « la France a peur : une histoire sociale de l'insécurité »
- Lundi 2 novembre : Claire Barbay, doctorante autour de l'exposition sur le Brésil

4. Dossiers documentaires

- « Berlin 1989-2009 » : sélection de documents

5. Evènement extérieur

- Jeudi 15 octobre : dans le cadre de l'inauguration de l'institut Confucius, démonstration de calligraphie de 10h à 12 h dans le hall commun BU/ BDIC

CONCLUSION

PROJETS ET PERSPECTIVES 2010

Les projets et perspectives 2010 se placent dans la continuité du plan quadriennal et se doivent d'être en phase avec la politique générale de l'Université. Les missions de service public du SCD, notamment celle d'appui à la réussite des étudiants, supposent la prise en compte de l'évolution des modes d'accès à la documentation et l'adaptation continue aux pratiques de ses utilisateurs. Placé le public, actif et potentiel, de la B.U. et des BUFR au cœur du dispositif de travail en modernisant les conditions d'accueil et en adaptant l'offre documentaire est un gage pour un service pérenne et utile.

Il apparaît que nos efforts doivent porter sur :

- l'amélioration des conditions d'accueil en termes d'horaires d'ouverture mais également de modernisation des espaces ;
- l'offre documentaire qui doit être en adéquation avec les besoins des publics ;
- le renforcement de la coopération entre les différentes bibliothèques de l'Université : B.U., BUFR et BDIC ;
- la formation à la recherche documentaire des étudiants notamment des premières années ;
- la rénovation des supports de communication afin de mieux faire connaître nos services.

Dans ce contexte, le premier chantier d'envergure auquel le SCD est engagé aux côtés de la BDIC, concerne le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB). Répondant à une demande légitime de l'Université d'une harmonisation des systèmes pour ces deux bibliothèques, une étude conjointe BDIC/SCD est en cours pour le choix d'une solution. Parallèlement, le SCD est associé au projet de création d'un Institut du numérique au sein de l'Université de Paris Ouest en proposant la transformation d'une de ses salles de prêt de 1500 m² en 'Learning centre' qui peut être défini comme centre de ressources pour l'apprentissage (*voir en annexe la fiche projet du Learning centre*).

Concernant les bibliothèques du campus, un projet de modernisation des locaux et des missions de la bibliothèque de l'IPAG est en cours d'élaboration.

Sur le plan de la gestion et de l'organisation des équipes, la nouvelle direction a retenu plusieurs priorités :

- le besoin de réorganisation de la fonction budgétaire et financière en lien avec la mise en place de SIFAC, système d'information financier et comptable opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2011, et le renforcement de la sécurité juridique de la gestion ;
- la mise au point d'une politique de formation continue volontariste du personnel permettant d'assurer à terme l'appropriation des services dans le contexte des bibliothèques numériques.
- le rapprochement fonctionnel des périodiques et de la documentation électronique ;

- un pilotage par contrat d'objectifs pour chaque département et le renforcement des fonctions transversales.

Enfin pour terminer, l'installation d'une salle de convivialité pour le personnel est prévue à l'automne et espérons-le, devrait préfigurer d'autres actions de rénovation du bâtiment.

Projet Ecrin Programme Université Numérique

Fiche projet UN2

Projet de création d'un *Learning centre* au sein du Service commun de la documentation de l'Université
Placé sous la responsabilité de
Evelyne DIECKHOFF, directrice du SCD

1. LE RAPPEL DU CONTEXTE

Les bibliothèques universitaires, outre leur rôle en matière de stockage et de communication de l'information, sont depuis toujours des lieux d'apprentissage en lien étroit avec les enseignements dispensés au sein de l'Université. La révolution numérique a entraîné une modification profonde de leurs missions puisqu'il leur appartient dorénavant d'offrir à leurs publics des moyens d'apprentissage multimédias adaptés à leur temps. Cette évolution en termes de missions suppose une transformation des espaces publics disponibles pour les utilisateurs et un regard neuf sur les services dispensés au sein de ces structures.

La distinction établie en 2008 par Jeffrey T. Gayton¹ entre les *espaces sociaux* et les *espaces communs* dans la bibliothèque est intéressante à étudier car elle se fonde sur l'évolution des habitudes de travail des étudiants en bibliothèques. Traditionnellement, les bibliothèques universitaires sont avant tout équipées d'espaces communs dédiés au travail individuels : ce sont les salles de lecture, silencieuses, où les étudiants ont le fort sentiment d'appartenir à la communauté d'étudiants. Dans les quelques bibliothèques proposant des espaces sociaux, l'activité des étudiants ne s'organise pas autour du travail individuel mais autour du travail en groupe, de la communication et de la formation informelle. Les bibliothèques universitaires de conception plus ancienne ne disposent en général guère d'espaces sociaux ou si certaines salles ont été transformées partiellement en ce sens, la cohabitation avec les espaces classiques posent très souvent des problèmes.

Par ailleurs, l'introduction massive de la documentation électronique, le cas échéant accessible à partir du domicile, est une autre conséquence du passage à l'ère numérique. Les bibliothèques universitaires ont largement pris le parti d'acheter, dès que cela était possible, l'information en ligne. Dans ce contexte, il est légitime de se poser la question de savoir si les espaces de travail, sociaux ou communs, sont encore utiles à l'ère des bibliothèques numériques. La réponse est sans ambiguïté positive d'une part dans un souci d'équité d'accès à l'information et à la formation, d'autre part pour les besoins du travail collectif et enfin en raison de la place importante qui reste dévolue au papier en tant que support d'information.

Mais l'accès à l'information même via les technologies numériques ne suffit pas, les utilisateurs, étudiants essentiellement, recherchent également à la bibliothèque universitaire des espaces d'apprentissage collaboratifs impliquant une *forte dimension communautaire* : rencontre en petits groupes, communication avec des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt ou les mêmes besoins d'information, le tout dans une atmosphère si possible accueillante et conviviale.

¹ Gayton, Jeffrey (2008): *Academic Libraries : « Social » or « Communal » ? The Nature and Future of Academic Libraries*, in *The Journal of Academic Librarianship*, 34/1, pp. 60-66.

2. L'OBJET DU PROJET

Le Service commun de la documentation de l'Université souhaite procéder à la transformation de sa salle de prêt d'une superficie de plus de 1500 m² pour l'adapter aux nouveaux besoins des étudiants. Cette salle accueille aujourd'hui une collection de 155 000 monographies mais en raison de la généralisation du libre accès dans les salles thématiques de la bibliothèque, la mise à disposition de ce fonds dans cette salle ne se justifie plus. Son transfert en magasin ou dans d'autres salles est envisageable.

Il nous paraît important dans le contexte d'évolution des pratiques de lectorat décrit plus haut d'implanter au sein de la bibliothèque un espace d'apprentissage, d'information et de vie sous la forme d'un **Learning centre**¹, structure caractérisée par un fort niveau d'intégration entre pédagogie, documentation et recherche sous la forme d'un ensemble de ressources et services également accessibles à distance.

Encouragés par les autorités de tutelle et sujet d'un excellent rapport de l'Inspection générale des bibliothèques², les **Learning centre**, concept mis en œuvre les universités américaines puis britanniques et néerlandaises, commencent à s'implanter en France avec notamment des projets à l'Université de Lille 1 et à l'Université Pierre et Marie Curie.

Complémentaire du projet de création d'un **Learning centre**, une réflexion sur le réaménagement du hall d'entrée des 2 bibliothèques (BDIC et SCD) nous apparaît indispensable afin de transformer le « no man's land » actuel en véritable lieu de convivialité, de rencontre et de culture en adéquation avec les objectifs recherchés par la création du Learning centre.

3. LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Le projet de création du **Learning centre** vise à construire et faire vivre un modèle d'accès à l'information différent sur le campus. A ce titre, il se veut en quelque sorte '**école d'application**' de l'Institut du numérique dans sa composante 'Traitement de l'information'.

Les principaux objectifs du projet visent à :

- Optimiser l'accès à l'information par la mise à disposition d'infrastructures et d'outils
- Constituer une 'vitrine' pour la communication d'information via de nouveaux supports, de nouvelles procédures ou méthodes d'apprentissage (livres électroniques, prêt automatisé, identification des documents par technologie RFID ou étiquettes électroniques, services mobiles sans contact, etc.)
- Renforcer l'action des professionnels de l'information en tant que tuteurs, formateurs et conseillers documentaires dans l'optique d'étendre les compétences informationnelles et de recherche d'informations des étudiants

¹ Le **Learning centre** est défini par l'International Organization for Standardisation (ISO) comme étant une « zone de la bibliothèque dédiée aux objectifs d'apprentissage des connaissances. Elle intègre le plus souvent la bibliothèque et les services liés aux nouvelles technologies, avec dans la plupart des cas, un réseau sans fil, des équipements multimédia et des services d'aide aux utilisateurs par des bibliothécaires ou des spécialistes des technologies. Un Learning centre peut être, selon les cas, un équipement distinct, à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque, ou une partie intégrante de la bibliothèque. » ISO Technical report 11 219 (en préparation).

² [Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche](#), rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, Suzanne JOUGUELET, remis à Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en décembre 2009.

- Intensifier le traitement et la conservation du patrimoine scientifique produit par les chercheurs et les étudiants pour en favoriser la valorisation
- Etre force de proposition pour la mise en œuvre par les enseignants de méthodes pédagogiques plus actives
- Créer un espace de vie, de rencontre et de culture favorisant l'aspect social des études

4. QUELS BENEFICES POUR LES UTILISATEURS ?

Actuellement les étudiants et enseignants du campus disposent de bibliothèques de type 'classique' sur le campus.

Pour ce qui concerne le Service commun de la documentation, il met à la disposition de la communauté universitaire des moyens importants tant en surfaces qu'en offre documentaire mais ses moyens ne sont pas suffisamment valorisés, y compris en ce qui concerne la documentation électronique et les salles dans leur configuration actuelle ont mal vieilli.

Les bénéfices d'un **Learning centre** pour les étudiants et enseignants sont nombreux :

- des services intégrés : accès à la documentation, formation, prêt de portables, service de questions / réponses, etc.
- une grande amplitude horaire d'ouverture y compris le soir et le week-end
- un personnel aux compétences multiples (documentaire, informatique, etc.) en mesure d'aider les étudiants dans plusieurs domaines selon le principe du « one stop shop » (guichet unique)
- un équipement informatique et de reproduction en nombre suffisant
- une offre documentaire (imprimés, documents multimédia, ressources électroniques intégrées dans l'environnement virtuel de l'université)

Un modèle de bibliothèque du XXI^{ème} siècle

La réalisation de tel projet est un pari sur l'avenir : celui de la possible adaptation des bibliothèques aux réalités technologiques d'aujourd'hui et aux nouvelles attentes de la population universitaire. Ce projet s'insère parfaitement dans le cadre du **plan Bibliothèques universitaires**, annoncé le 17 février 2010 par la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Valérie PECRESSE, et plus particulièrement dans son engagement N° 5 '*Des bibliothèques plus fonctionnelles*' par la volonté de promouvoir de « **nouveaux modèles de bibliothèques davantage centrés sur les usagers et favorisant des liens renforcés entre pédagogie et documentation, entre documentation et recherche** »¹

5. PHASAGE DU PROJET

L'objectif de la transformation de la salle de prêt en **Learning centre** est, rappelons-le, de constituer différents espaces :

- des espaces d'accueil et de convivialité
- des espaces de consultation donnant accès à une large documentation diversifiée, sous la forme de collection papier traditionnelle ou de fonds numérisés,
- des espaces de travail modulable, individuel ou collectif.

¹ Voir le dossier de presse du « Plan Bibliothèques universitaires : 5 engagements-phare au service de la vie étudiante », mercredi 17 février 2010 :

http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/plan_bibliotheques_universitaires/43/6/DP_plan_Bibliotheques_universitaires_137436.pdf

Les différentes phases du projet peuvent être regroupées en 2 grandes catégories :

- la phase de préparation
- la phase de mise en place des équipements et de la documentation.

A. La phase de préparation

- Vider la salle de prêt des 155 000 documents et du mobilier qui y sont entreposés ;
- Rénovation des 1500 m² : mur, sol, électricité et réseau informatique ;
- Cloisonnement des espaces de travail collectif et individuel.

B. La phase de mise en œuvre

- Achat de mobilier
- Achat de matériel informatique
- Achat de documentation électronique et su support papier

6. CALENDRIER DE REALISATION PREVISIBLE ¹

Phase de préparation

- Redéploiement des collections et du mobilier : 4^{ème} trimestre 2010
- Travaux : 1^{er} semestre 2011

Phase de mise en œuvre

- Equipement mobilier et informatique : 3^{ème} trimestre 2011
- Mise en place de la documentation : 4^{ème} trimestre 2011.
- Ouverture du Learning centre : janvier 2012.

7. INDICATEURS DE SUIVI DE LA REALISATION

La réalisation se fera en fonction d'un document de programmation qui servira de feuille de route pour le chantier de réalisation.

Redéploiement des collections : ***nombre d'ouvrages déplacés***

Préparation travaux et fournitures : ***délai de mise en concurrence et de sélection des prestataires***

Réalisation : ***respect de la programmation initiale des travaux et des livraisons***

¹ Ce calendrier de réalisation est un calendrier 'optimiste' qui suppose que tous les crédits soient réunis et qu'il n'y ait pas de problème quant aux procédures de mise en concurrence des prestataires chargés des travaux et de la fourniture du mobilier et de l'informatique.